
FORMULAIRE AUTORISANT LE REGISTRAIRE À TRANSMETTRE LE BULLETIN D'ÉTUDES COLLÉGIALES À L'OHQ

Je suis étudiant(e) au programme de techniques d'hygiène dentaire.

Par la présente, j'autorise le registraire de mon établissement d'enseignement ou toute personne qu'il désigne à cette fin, à transmettre directement à l'Ordre des hygiénistes dentaires du Québec mon bulletin d'études collégiales ayant mené à l'obtention du diplôme de techniques d'hygiène dentaire.

La communication de ce bulletin d'études collégiales est nécessaire pour tenir lieu de diplôme reconnu valide aux fins de la délivrance du permis, en application du *Règlement sur un document accepté par l'Ordre des hygiénistes dentaires du Québec aux fins de la délivrance du permis*.

PRÉNOM ET NOM DE L'ÉTUDIANT(E)

CODE PERMANENT

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT

SIGNATURE

DATE

Règlement sur un document accepté par l'Ordre des hygiénistes dentaires du Québec aux fins de la délivrance du permis

Code des professions
(chapitre C-26, a. 94, 1^{er} al., par. n)

1. Le bulletin d'études collégiales attestant de la réussite d'un programme d'études [*en techniques d'hygiène dentaire*] tient lieu de diplôme reconnu valide aux fins de la délivrance du permis par le Conseil d'administration de l'Ordre des hygiénistes dentaires du Québec.

Ce bulletin d'études collégiales, qui doit être signé par la personne responsable à la direction du programme d'études collégiales ou porter le sceau de l'établissement d'enseignement, doit être acheminé à l'Ordre directement par l'établissement d'enseignement et doit confirmer que l'étudiant inscrit au programme d'études a satisfait à toutes les exigences de celui-ci et qu'il a droit au diplôme mentionné au premier alinéa.

2. Le Règlement sur certaines conditions et modalités de délivrance des permis de l'Ordre des hygiénistes dentaires du Québec (chapitre C-26, r. 139) est abrogé.

3. (*Omis*).

Le bulletin d'études collégiales doit être transmis par courriel, directement par l'établissement d'enseignement, à l'adresse suivante :

permis@ohdq.com